



4^e rallye équestre des châteaux du pays de Richelieu

Les Journées Européennes du Patrimoine

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026



RENDEZ-VOUS ET PROGRAMME



Accueil au château du Gripault
47^{av} de la Coupure du Parc
3712 Chaveignes
à partir de 8 h 30



Départ entre 9 h 30 et 10 h 30
Circuit de 25 kms

Repas du midi sous forme de buffet gourmand
Regroupement et passage dans la ville de Richelieu

Inscription avant le 12 septembre 2026

Bulletin d'inscription sur le site : <https://equiliberte37.org>
ou Hello Asso - Tarif : 15,00 €

Randonnée ouverte aux cavaliers, meneurs et leurs accompagnateurs



Les randonneurs doivent être titulaires d'une licence EquiLiberté, FFE ou posséder une attestation d'assurance à responsabilité civile pratiquant.

La pratique de l'équitation, de l'attelage et du VTT étant considérée comme des activités à risques, le port de protections est fortement recommandé (casque, gilet de sécurité,...) et obligatoire pour les mineurs.

Les meneurs devront être accompagnés, ou justifier d'une autorisation écrite de leurs parents.

Les équidés doivent être à jour des vaccins, identifiés et leurs livrets d'accompagnement présentés sur demande.

Journées Européennes du Patrimoine

Patrimoine vivant / Patrimoine du sport

Rallye équestre des Châteaux du pays de Richelieu

Attelages et cavaliers

Dimanche 20 septembre 2026

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, ce rallye équestre est organisé conjointement par les associations « Richelieu 17è/21è », Cheval Evasion », « EquiLiberté 37 » et avec la participation de la ville de Richelieu.

Il est ouvert aux cavaliers, aux attelages, et leurs accompagnateurs.

1 - Le circuit :

Départ et arrivée au château du Grippault 47 avenue de la coupure du parc à Chaveignes. Rendez-vous à 8 h 30.

- Accueil, petit encas

Départ entre 9 h 00 et 10 h 30 maxi.

- Circuit d'environ 25 kms passant par les châteaux du Fougeray, Chargé et Poulesse.
- Pause dégustation de vins chez Mr et Mme Plouzeau à la Garrelière où vous pourrez contempler une vue géographique sur la vallée de la Veude. Puis un buffet de produits locaux sera dressé de 11h45 et 14 h 00.
- Rassemblement entre 15 h 30 et 15 h 45 à la porte de Braye sous Faye pour une traversée groupée du parc de Richelieu puis dans la Grande rue de la ville, puis retour au château du Grippault.
- Pôt de l'amitié à l'arrivée.
-

- **2 - Droit d'inscription : 15 € / gratuit pour les moins de 10 ans.**

Modalité d'inscription : Inscription obligatoire. Date limite d'inscription [mardi 15 septembre 2026](#). Place limitée à 60 équidés. Règlement libellé à l'ordre d'EquiLiberté 37 à envoyer à Bernard Guillard , 6 pinsauron 37120 Razines ou inscriptions en ligne sur Hello Asso.

3 - Informations :

- Les chiens doivent être tenus en laisse sur le site, aux abords et dans l'enceinte des châteaux et également lors de la traversée du parc de Richelieu.
- Vous devrez avoir un seau individuel, si possible pliable lors des pauses.
- Toute intervention d'un vétérinaire pour votre équidé reste à votre charge.
- Aucun remboursement sera effectué à partir du [15 septembre 2026](#).
- Les documents d'identification des équidés devront être présentés sur demande des organisateurs.

EquiLiberté 37





Journées Européennes du Patrimoine

Rallye équestre des Châteaux du pays de Richelieu

Dimanche 20 septembre 2026

- Le but de cette randonnée est de se faire plaisir, de randonner, de se retrouver entre amis, de faire des rencontres mais aussi de découvrir le patrimoine du pays de Richelieu, avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.
- Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés sur place.
- Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même.
- L'équitation d'extérieur n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité et le casque obligatoire pour les mineurs. Les mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte présent et présenter une autorisation écrite de leurs parents. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- Vous êtes donc amené(e) à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cyclistes, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation de les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au petit trot dans le but de ne pas créer d'accidents. La randonnée n'est pas une compétition ni une occasion d'entraînement à une pratique sportive de compétition.
- Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de détrit (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc ...)
- Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue, pour les étalons un ruban blanc. Il y a bien d'autres codes pour chaque souci.
- Lors des pauses, veillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache, et laissez suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- Les meneurs devront atteler leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides. Si ces consignes ne sont pas respectées, ils doivent être dételés.
- Les meneurs devront avoir obligatoirement avec eux un groom.
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation, à la sécurité des autres participants ainsi que tout participant se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état ou refusant de présenter les carnets d'identification de leurs équidés.
- Nous vous remercions de respecter ce règlement, d'être compréhensif face aux obligations que nous devons nous-mêmes organisateurs respecter et nous vous souhaitons de belle randonnée et des bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins du pays de Richelieu.

Journées Européennes du Patrimoine

Rallye équestre des Châteaux du pays de Richelieu

Dimanche 20 septembre 2026

Engagement - individuel et groupe



Individuel : Nom..... Prénom

Responsable du groupe : Nom Prénom

Nom du groupe :

Nombre de participants X 15,00 € = Enfant(s) de moins de 10 ans (gratuité) nombre

NOMS, PRENOMS	NUMEROS CARTES EQUILIBERTE NOMS ET LICENCES AUTRES NOM ET N°ASSURANCES AUTRES	Cavalliers	Meneurs	Groom	VTT	Accompagnateurs	TELEPHONE Joignable pendant le la randonnée

Vos chevaux

NOM DU CHEVAL	N° DE SIRE OU TRANSPONDEUR (PUCE)	DATES DE VACCINATIONS	N° RCPE EQUILIBERTE NOM ET N° AUTRES ASSURANCES

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ainsi que les risques liés à la pratique de l'équitation.

Vos véhicules (ceci nous aidera à prévoir les emplacements qu'il vous faut)

Voiture Nombre 4x4 + van Nombre Fourgon + van Nombre
 Voiture + van Nombre Poids lourd Nombre Fourgon seul Nombre